

Comment conjuguer les verbes du 1^{er} groupe au passé simple ?

Le **passé simple** s'emploie généralement avec l'imparfait pour exprimer une action du passé, une action déjà terminée.

Au passé simple,

- les verbes du premier groupe se conjuguent tous de la même manière.
 - On prend le radical : c'est l'infinitif moins « er ».
 - On ajoute la terminaison : **-ai, -as, -a, -âmes, -âtes, -èrent.**

Attention ! conjugué à la première personne du singulier, le passé simple ressemble à l'imparfait.

Ne pas confondre : « **Je chantai** » au passé simple.
« **Je chantais** » à l'imparfait.

Exemple :

	Chanter
Je	chant ai
Tu	chant as
Il / Elle	chant a
Nous	chant âmes
Vous	chant âtes
Ils / Elles	chant èrent

Le radical est « **chant** ». C'est l'infinitif « **chanter** » moins « **er** ».